

drin; d'autre part, les congrégations et la société catholique dite des bons livres y vendent à leur profit, et sous des titres pieux, les ouvrages les plus abjects et les plus stupides, des oraisons en forme de conjuration contre la teigne, la rogne, la gale, la rage et le mal de dents; la *Vie de sainte Philomèle*, de *Marie Alacoque*, de *Nicolas de Flue* et du *Père Surin*, qui fut possédé par une légion de diables : voilà les livres dont les ennemis des livres inondent les villes et les campagnes, et auxquels ce n'est pas trop que d'opposer les meilleurs ouvrages de notre langue et une éducation nationale. Il faut qu'on apprenne à nos enfants quels étaient les mœurs, les principes, la religion; la politique de ces temps que les demeurants d'un autre âge voudraient nous faire regretter. Il faut que le double enseignement des institutions anciennes et des institutions nouvelles devienne la loi de l'État. Les Français apprendront ce qu'ils étaient autrefois et ce qu'ils sont aujourd'hui; ils pourront choisir entre le régime du bon plaisir et le régime légal, la liberté de conscience et les massacres religieux, la piété éclairée et les derniers édits de Louis XIV. Un pareil tableau mettra fin aux disputes. On verra de quel côté est la raison, la religion, le bonheur. La vérité triomphera : elle a déjà triomphé.

CHAPITRE XIX.

ESQUISSE D'UN PROJET DE LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

EXPOSÉ DES MOTIFS. VOIES ET MOYENS.

Rien de plus rare qu'une âme naturellement vicieuse. La direction de nos facultés morales tend à la vertu comme celle de nos facultés physiques à la santé.

(BONSTETTEN, *Pensées sur divers objets du bien public*, p. 127.)

Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux. Voilà la loi et les prophètes.

(Évangile.)

L'ignorance des masses est la condition nécessaire des gouvernements despotiques. Aussi les voyez-vous sans cesse occupés à épaissir les ténèbres. Tout rayon de lumière les offusque, tout être qui pense les menace. Gardiens vigilants et quelquefois féroces d'un troupeau, ils ne redoutent qu'une chose, c'est que ce troupeau ne devienne un peuple. La politique des despotes est donc de maintenir le troupeau, et pour accomplir cette œuvre infernale, ce n'est rien que l'ignorance, si l'on n'y ajoute l'erreur et la superstition, ces deux maladies mortelles de l'intelligence humaine. C'est dans ce but unique qu'on invente les fausses morales, les fausses sciences,

les fausses religions, la sorcellerie, les mauvais esprits, les démons qui pervertissent la foi et dégradent l'humanité. Demandez aux despotes si l'erreur n'a pas plus de force que les bourreaux ! C'est avec elle qu'ils garrottent les nations. Ils n'aiment tant le mensonge que parce qu'ils ont lu dans l'Évangile que la vérité nous rendait libres !

Telle est la condition des États despotiques. A présent, si nous cherchons la condition des États constitutionnels, nous voyons qu'ils s'appuient sur des principes absolument opposés. En effet, là où le peuple est appelé à exercer des droits, il doit les connaître, car on ne peut exercer des droits qu'on ne connaît pas. Les gouvernements libres sont donc favorables aux progrès de la raison humaine. Éclairer le peuple n'est pas seulement pour eux l'accomplissement d'un devoir, c'est une condition de leur existence. Leur sûreté est dans la lumière comme la sûreté des gouvernements despotiques est dans les ténèbres : voilà les principes, voilà ce que nous disent en même temps la raison, l'expérience et Montesquieu. Pour juger donc des intentions secrètes d'un gouvernement, il suffit de jeter les yeux sur les écoles publiques. Tout prince qui voudra sincèrement la liberté, se hâtera d'éclairer le peuple ; tout ministère qui voudra rétrograder vers le pouvoir absolu, se hâtera d'appeler l'ignorance au secours de sa conspiration.

La question de l'instruction du peuple sous le régime constitutionnel est donc résolue. Le peuple, en France, doit être instruit, car il est libre ; il doit être

instruit, car cette liberté a des limites ; il doit être instruit, car il a recouvré ses droits, et ces droits lui imposent des devoirs ; il doit être instruit, car il n'y a plus de despotes intéressés à son ignorance, plus de moines intéressés à son abjection, plus de castes intéressées à sa servitude ; il y a un roi chef d'un gouvernement constitutionnel, et trente-cinq millions d'hommes ennoblis par la Charte et par la liberté.

A ces principes, à ces faits, nous osons le dire, irrésistibles, qu'oppose-t-on ? des craintes et des raisonnements. La peur raisonne mal, mais enfin elle a son langage qu'il est quelquefois prudent d'écouter. Écoutons-le donc ; et s'il arrive par hasard que la peur ait raison, ne repoussons pas ses conseils.

Ouvrez l'histoire, nous dit-on, étudiez le peuple ! dans tous les empires et dans tous les temps la révolte et le crime furent les premiers essais de son intelligence. Il faut l'abrutir pour le dominer, le dominer pour lui plaire, l'enchaîner pour mériter ses hommages. Cromwell et Buonaparte, sortis du peuple, connaissaient le peuple ; ils l'écrasèrent, ils le méprisèrent, ils en furent adorés. Henri IV et Louis XVI protégeaient le peuple, aimaient le peuple, ils ne régnaient que pour l'éclairer et le bénir ! L'un nous montre ses plaies sanglantes, l'autre son échafaud. Partout, croyez-nous, la populace, la tourbe méprise qui la sert, honore qui l'opprime. N'avons-nous pas entendu au moment de la chute de celui dont la gloire nous a coûté tant de sang, les

paysans, les ouvriers se dire entre eux avec une affreuse inquiétude : Que ferons-nous de nos enfants ? Déplorable misère du cœur humain ! l'anéantissement de leur famille était devenu une des conditions de leur bien-être. Ainsi la tyrannie se fait regretter jusque dans ses excès les plus odieux, comme la bonté se fait haïr jusque dans ses bienfaits les plus augustes. Trahison près du trône, ingratitude dans le peuple, des assassinats, des conspirations, voilà tout ce que Louis XVIII recueille en nous apportant la Charte, cette belle loi d'égalité, ce titre de noblesse octroyé à toute une nation. Si le jour où Dieu le ramenait sur nos rives il se fût annoncé comme un maître et comme un vengeur ; s'il eût châtié la France, puni les coupables, fait trembler la nation ; si sa main, au lieu de signer la Charte, eût signé des arrêts de mort, on l'aurait adoré.

Tel est encore aujourd'hui le langage des adversaires de l'intelligence et de la liberté. Ils accusent l'instruction de tous les crimes de l'abrutissement, de toutes les ingrattitudes de l'ignorance. Oui, sans doute, un peuple plongé dans l'ignorance est stupide, cruel, idolâtre, superstitieux, et c'est précisément pour cela qu'il faut l'éclairer ! oui, sans doute, la tyrannie le dégrade, la misère l'avilit, et c'est précisément pour cela qu'il faut le rendre libre, qu'il faut le rendre heureux ! J'ai vu, et j'en frémis encore, j'ai vu des troupes de cannibales sorties de cette lie infecte s'emparer de ma patrie et la couvrir de ruines et d'échafauds ! je les ai vues incendier Lyon, boire le sang de mes concitoyens et se

gorger de chair humaine ! je les ai vues chantant sur des décombres, riant sur des monceaux de cadavres, et je me suis demandé : Qui donc a enfanté ces monstres ? — L'ignorance a répondu : Ce sont mes enfants.

Partout où règne le crime, l'ignorance reconnaît ses œuvres. J'ouvre l'histoire de Philippe-Auguste, et je vois la France, malgré ce grand roi, courbée sous le joug des évêques qui livrent un peuple entier (les Albigeois) au fer des soldats, aux bûchers de l'inquisition. Nos lois s'opposaient à ces crimes. Par l'ordre du pape Honorius III, on défend leur étude en France. Ce pontife, au mépris de la nation, du roi et de l'humanité, déclare que le droit canon nous suffit, que les lois de Rome doivent nous régir, et c'est par l'ignorance qu'il favorise les assassinats et les bûchers.

Je cherche dans une autre époque les bienfaits que préconisent les amis de l'ignorance. Me voici au règne de Charles VI. Les rues de Paris sont jonchées de cadavres. Les Armagnacs égorgent les Bourguignons, les Bourguignons égorgent les Armagnacs. On tue les nobles, on incendie les châteaux, on pille le palais du roi ! Demandez à ces masses stupides la raison de leurs brigandages ? Elles vous diront *qu'elles font ce qu'elles voient faire aux autres*. Interrogez leurs chefs : dans les campagnes, ce sont de misérables paysans aussi barbares que leurs maîtres ! à Paris, c'est le bourreau Capeluche, c'est le boucher Caboché ! et cette troupe de brigands qui fait trembler le trône porte le nom de Cabochiens ! Accu-

sera-t-on les lumières du siècle d'avoir enfanté ces monstres ?

Épouvanté, je passe rapidement plusieurs règnes d'ignorance, de folie et de dissolutions, et je rencontre ce roi qui mourut accablé de remords, à vingt-quatre ans, pour avoir suivi les horribles conseils de la cour de Rome¹. Je n'ose prononcer son nom ni celui de sa mère. Mais j'entends la cloche fatale de la tour de l'horloge : on récite des prières, on invoque la sainteté de la religion, l'autorité du Christ ! Est-ce une fête religieuse qui se prépare ? pourquoi ce signal ? pourquoi ces flambeaux ? pourquoi ces armes ?... O divine sagesse de l'Évangile, morale du pardon, paroles d'amour recueillies sur les lèvres du Christ ! voilà comme l'ignorance vous comprend ! voilà comment on vous explique aux peuples et aux rois ! Oh ! si seulement un peu de votre lumière avait éclairé leur raison, cette page sanglante ne souillerait pas nos annales ! Que dis-je ? pour nous sauver du crime, il ne fallait aux égorgeurs que le degré d'intelligence de ce bourreau de Lyon qui refusa d'obéir en disant : « Le bourreau ne travaille que lorsque la loi a jugé ! »

J'arrive à notre révolution, et je vois sortir des entrailles mêmes de la société des hordes de misérables à qui tous les bienfaits de la société sont restés inconnus. Espèce de sauvages qui vivent au milieu de la civilisation sans avoir rien de commun avec elle, qui passent chaque jour près de nous sans avoir

¹ Histoire de de Thou, liv. LIII, t. VI, p. 43.

rien de commun avec nous, mais dont les masses formidables apparaissent tout à coup, aux jours de malheurs, pour nous demander compte de notre égoïsme, pour nous punir de leur ignorance : voilà les instruments éternels des révolutions, et non leur cause. Détruire ces instruments, c'est-à-dire éclairer les masses, donner de l'intelligence au peuple, remplacer les mensonges et les superstitions par l'amour de la vérité, c'est rendre dans l'avenir tous les crimes populaires impossibles.

C'est donc à tort qu'on accuse les peuples de faire les révolutions : elles ont leur source plus haut. Les révolutions se font dans les âmes avant de se faire sur les places publiques : elles sont la fin d'une idée et le commencement d'une autre. Ainsi, la révolution de 1789 ne fut pas l'œuvre du peuple, elle fut l'œuvre des plus nobles intelligences. Le peuple n'y intervint qu'à son heure et sans comprendre de quoi il s'agissait. S'il eût été plus instruit, aucun crime n'eût taché cette belle page de notre histoire.

Mais ce qu'on voulait alors est réalisé aujourd'hui. Deux révolutions successives ont rétabli le peuple dans ses droits. Lui donner de l'instruction, c'est lui faire aimer ce qui est ; retarder cette instruction, c'est lui refuser sa place dans l'ordre social, c'est lui laisser croire qu'il est encore sous le joug du mépris et des privilèges, c'est le livrer aux insinuations de ceux qui ont intérêt à le tromper, c'est le pousser enfin par l'ignorance à de nouveaux excès. Voulez-vous le faire juste, voulez-vous le faire grand, don-

nez-lui la liberté ; voulez-vous le faire libre, donnez-lui la lumière.

Et pourquoi ferions-nous une révolution nouvelle ? pour détruire l'ambition des corps, l'orgueil des castes, la tyrannie des moines ? les corps, les castes, les moines n'existent plus. Pour anéantir les privilèges de la noblesse, les dîmes du clergé, les cachots de la Bastille, ces vieux restes des temps féodaux ? tout cela est mort, bien mort, et il n'est plus au pouvoir de personne de le ressusciter. — On peut l'essayer, dites-vous. — Oui, mais qui l'essayera mourra. De l'arche sainte où repose l'idée qui doit civiliser le monde, comme de l'arche sainte de Moïse, un feu dévorant qui s'échappe consume toute main impie.

Ainsi s'évanouissent les mauvais raisonnements des ennemis de nos droits, des interprètes de la peur, des *Cornificiens*¹ de nos jours. Quarante siècles d'expériences leur crient que la condition des peuples ignorants est la barbarie et la misère. Qu'ils fassent, s'ils l'osent encore, l'apologie de la misère et de la barbarie ; qu'ils y ajoutent l'éloge de la servitude et de la mendicité ! Rien ne les gêne, les voilà replacés sur leur véritable terrain ; ils ne peuvent plus tromper personne : il faut qu'ils louent la barbarie, la misère, la servitude, l'esclavage, et qu'ils les louent devant un peuple libre.

Toutefois, ne nous hâtons pas de triompher : les mots de démocratie et de république s'échappent

¹ C'est ainsi que du temps d'Abellard on nommait les amis de l'ignorance, qui formaient alors une secte qui s'est continuée jusqu'à nous.

confusément de leur bouche. C'est ici la dernière de leurs frayeurs, et sans doute elle ne peut avoir pour objet les anciennes républiques. Sparte avec ses ilotes, son ignorance, son mépris pour toutes les autres civilisations, ses lois sauvages et immorales ; Athènes toujours agitée, toujours victime des ambitieux ; Rome avec ses familles patriciennes et privilégiées, ses tribuns factieux, sa férocité, ses esclaves, ses oracles et ses poulets sacrés, tout cela était bon dans l'enfance du monde, au milieu des nations barbares ; tout cela ne peut plus exister au milieu des nations chrétiennes de l'Europe. Grâce soit rendue à l'inventeur de la presse, à Louis XI, à Louis XII qui la protégèrent. Cette liberté féroce, ces dominations farouches sont devenues impossibles. En faisant circuler la pensée, l'imprimerie a mis les peuples en présence ; elle les oblige à chercher, non la domination, mais la justice ; non la gloire dans la conquête, mais le bonheur dans la cité. Le pouvoir qui peut donner, dans le même moment, la même pensée à cent millions d'hommes, est appelé à faire régner l'humanité sur la face entière du globe. L'Évangile a sauvé l'Europe en l'éclairant : l'imprimerie sauvera le monde en propageant les lumières de l'Évangile.

Restent donc les républiques modernes, Bolivart et les États-Unis, c'est-à-dire le despotisme du sabre ou la rivalité des confédérations : des républiques sans républicains. Les États-Unis d'Amérique sont constitués, à peu de chose près, comme l'était jadis la Grèce, comme l'était jadis la Gaule. C'est le gouvernement féodal sous une forme populaire : c'est

l'enfance de la société au lieu de sa perfection. La faiblesse de chaque république les protège et les unit : leur force les divisera et les armera. Ces vastes déserts ne promettent de se peupler qu'à la condition de devenir un vaste champ de bataille.

Comment imaginer que notre belle France, avec sa civilisation, ses lumières, ses libertés, puisse jamais rétrograder vers les gouvernements des petits peuples, vers l'agglomération parcellaire des sociétés naissantes qui n'enfante que des rivalités jalouses, l'envie et les divisions? Comment imaginer que, dans un intérêt étroit de municipalité, elle veuille renoncer à cette puissante unité qui de toutes nos provinces jadis rivales, jadis ennemies, n'a fait qu'un peuple jouissant des mêmes droits sous la même loi? puissance redoutable qui périrait en se divisant. Vingt républiques, vingt patries! des Picards, des Provençaux, des Normands, des Bretons, des Gascons, point de Français! la France enfin divisée comme l'ancienne Grèce, en attendant le conquérant qui voudrait la détruire, ou comme l'ancienne Gaule, en attendant le Clovis qui voudrait en refaire une nation.

Sans doute il est en Europe des peuples qui aspirent à la liberté : une révolution pour eux est inévitable, nous pourrions presque dire qu'elle est une loi de la nature; comme le cours des astres, comme le mouvement du globe, elle est le mouvement de la pensée. Mais aujourd'hui la France est chors de ause. Grâce à Dieu, sa révolution n'est plus à faire, elle est faite et parfaite. Au lieu du ré-

gime du bon plaisir, nous avons le régime de la loi; au lieu des dragonnades et des Saint-Barthélemy, nous avons la liberté de conscience, premier pas vers la liberté universelle des cultes : tout cela protégé par des pouvoirs qui se balancent et par la presse, cet œil éternellement ouvert sur les actions des peuples et des rois.

Et si une nouvelle garantie était nécessaire, on la trouverait dans l'éducation nationale que la France se doit à elle-même. Pour faire aimer nos institutions, il suffit de les faire connaître. Quelle révolution pourrait-on craindre d'un peuple devant lequel on aurait déroulé le tableau de ce qu'il était autrefois et de ce qu'il est aujourd'hui? Offrez-lui donc ce tableau à la fois terrible et sublime! Dites-lui : Ce que tous les publicistes anciens avaient cru impossible, vous le possédez. Montrez-lui la loi égale pour tous, et la liberté limitée seulement par la loi; les races d'or sortant de la foule pour gouverner; les délégués du peuple appelés au pouvoir sans que le peuple ait aucun pouvoir; la conscience sous le nom de jury appelée au jugement des hommes, sans que la loi perde ses droits; l'honneur, la liberté et la fortune sous la garde de la foi publique; toutes les castes détruites; tous les préjugés flétris ou en voie de l'être. Le roi auteur de tout le bien, les ministres responsables de tout le mal, enfin les rêves de Platon réalisés sans esclaves et sans immoralité, voilà ce que nous possédons. Mais ce que nous possédons, le peuple ignore qu'il le possède : il en a la jouissance sans en avoir la lumière. En lui donnant

la liberté, nos législateurs ont oublié de lui en donner l'intelligence.

La plus importante de toutes les institutions reste donc à créer. La Charte de la liberté ne sera une vérité que lorsque nous aurons la Charte de l'intelligence, une loi qui saisisse la génération entière dans son berceau, et qui l'élève comme un seul homme à l'amour de la famille, de la patrie et de la loi. Il ne faut pas qu'un seul citoyen puisse dire : L'État m'imposait des devoirs, il a oublié de me les faire connaître ; le législateur m'assurait des droits, il m'a refusé les moyens d'en jouir. Une loi faite dans ce principe suffit à l'honneur d'un siècle. Établir la liberté d'un peuple sur la base d'airain d'une éducation politique, philosophique et religieuse qui, à divers degrés, pénètre dans toutes les classes, c'est apprendre aux hommes à s'aimer, c'est détruire d'un seul coup toutes les tyrannies politiques et toutes les fausses religions. Voilà une gloire qu'aucun législateur semble n'avoir encore enviée. Elle serait grande cependant, la plus grande peut-être qu'il soit donné aujourd'hui aux faibles mortels de conquérir : celle de commencer le règne de la vérité.

Cette loi devra comprendre les écoles primaires, les écoles secondaires et les écoles supérieures classiques et scientifiques. Ces écoles recevront également les deux sexes, et toutes seront gratuites.

De plus, la loi devra prévenir les abus de la liberté d'enseignement, sans détruire cette liberté.

Enfin elle devra garantir la pureté des mœurs impunément violée dans les collèges, ces foyers de cor-

ruption, et dans toutes les écoles qui reçoivent à demeure un grand nombre d'élèves.

Tous les cas difficiles étant ainsi prévus, la loi ne se composera que d'un article ainsi conçu :

ARTICLE UNIQUE.

La nation redevenue libre par la grâce de Dieu et de Louis XVIII, le roi législateur, reconnaît qu'elle a le droit et le devoir de s'instruire. Voulant donner un exemple utile au monde, elle déclare qu'elle s'inscrit elle-même sur le budget de l'État dans cette pensée sainte d'acquérir l'instruction qui lui manque, et de répandre cette instruction jusque sur les membres les plus infimes du souverain.

Pour accomplir cette mission divine d'élever tout un peuple à l'intelligence et à l'amour de Dieu, du beau et de la vérité, soixante-dix millions seront portés chaque année au budget du ministre de l'instruction publique.

Toute loi qui ne renfermera pas cet article sera une loi illusoire.